

DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE
DE
DAMIATTE



**RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le Conseil Municipal se réunira
à la mairie de Damiatte
le 20 février 2025 à 20h30**

Ordre du jour :

- Restauration des berges du lac St Charles – demande de subvention à l'Etat et au Département
- Avis du conseil municipal sur le permis de construire pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol à la Nougarède
- Questions et informations diverses